

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2006

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick - RENUCCI Thierry –POLASTRO Maryse - ESPANET André (Adjoints)
ROUANET Christian – BELOTTI Michel - LE PENVEN Françoise - VANPARYS Odette - GOMEZ
Jacqueline

Madame SALIGNAC Elisabeth donne pouvoir à Monsieur RENUCCI Thierry
Monsieur ARNIAUD Gérard donne pouvoir à Monsieur BELOTTI Michel
Monsieur CAZORLA Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur ESPANET André

Absent excusé : CHABERT Raphaël

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente :
APPROUVE à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2005

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2005 (Budget Primitif ; Décisions
Modificatives ; Compte Administratif), le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestion :

- Commune
- Service Eau et Assainissement
- C.C.A.S.
- Caisse des Ecoles
- Zone Artisanale

dressés pour l'exercice 2005, par le Trésorier, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle
ni observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents ou représentés.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2005

Sous la présidence de Monsieur CURINIER Erick, Monsieur le Maire s'étant retiré, les comptes Administratifs sont
présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil **DECIDE de voter** les Comptes Administratifs 2005 à
savoir :

- Commune
- Service Eau et Assainissement
- C.C.A.S.
- Caisse des Ecoles
- Zone Artisanale

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2005

BUDGET COMMUNAL

Après avoir **entendu le Compte Administratif de l'exercice 2005**, statuant sur l'affectation du résultat de
fonctionnement, constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de
845 832.06 €**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
 - Affectation en réserves R 1068 section d'investissement (couverture du besoin de financement)
539 181.35 €
 - Report en Section de Fonctionnement (R002) : 306 650.71 €
- Soit un total de : 845 832.06 €**

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Après avoir **entendu le Compte Administratif de l'exercice 2005**, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation
constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent d'exploitation de : 19 726.94 €**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat d'exploitation comme suit :
 - Affectation en réserves R 1068 section d'investissement (couverture du besoin de financement)
19 606.88 €
 - Affectation Section d'exploitaiton (R002) :
120.06 €
- Soit un total de : 19 726.94 €**

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2006

BUDGET COMMUNAL

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement** pour un montant :
 - **Recettes de fonctionnement :** 2 171 728.71 €
 - **Dépenses de fonctionnement :** 2 171 728.71 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section d'Investissement** :

- **Recettes d'Investissement :** 1 754 094.20 €
- **Dépenses d'Investissement :** 1 754 094.20 €

Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 3 925 822.91 €**

DECIDE DE VOTER la répartition du montant des subventions aux Associations, le montant de l'enveloppe budgétaire des traitements et salaires, les primes aux agents Communaux, et les indemnités de fonction au Maire et aux adjoints

Le **produit fiscal 2006** attendu pour l'équilibre du budget est de **169 803.00 €**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal DECIDE de ne pas modifier les taux des

3 taxes à savoir :
- Taxe d'Habitation : 4.55 %
- Taxe Foncière (bâti) : 10.65 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 18.98 %

qui restent inchangés depuis 1992.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section d'Exploitation** pour un montant :
 - **Recettes d'Exploitation :** 111 999.92 €
 - **Dépenses d'Exploitation :** 111 999.92 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section d'Investissement** :

- **Recettes d'Investissement :** 167 932.95 €
- **Dépenses d'Investissement :** 167 932.95 €

Soit un budget en équilibre pour la **Section d'Exploitation et la Section d'Investissement.**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :

Section de Fonctionnement :
Recettes : 42 500.00€
Dépenses : 42 500.00€

CAISSE DES ECOLES

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :

Section de Fonctionnement :
Recettes : 26 400.00€
Dépenses : 26 400.00€

ZONE ARTISANALE

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement pour un montant** :
Recettes de fonctionnement : 470 182.92€
Dépenses de fonctionnement: 470 182.92€

PROPOSITION D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **CHARGE** le Centre de Gestion – CDG 13 – de souscrire pour son compte des conventions d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Si au terme de la consultation, les conditions obtenues ne convenaient pas au Conseil, l'avenant d'adhésion ne serait pas signé. Le cas échéant, le Conseil **AUTORISE** le Maire à signer le dit avenant.

ANNULATION DE LA CONVENTION JEUX THEMES / COMMUNE ET ADHESION A LA CONVENTION MOTS DITS ET BOUCHES COUSUES

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTÉ** d'annuler la convention avec l'Association « Jeux Thèmes » signé le 06 Octobre 2005, et
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec l'Association « Mots Dits et Bouches Cousues », représentée par la Présidente Madame Corinne CHAIX, et toutes pièces tant administratives que financières.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.